



Paris, le 5 septembre 2013

*Membre d'honneur  
le Dalai-Lama*

## **Lettre ouverte à Monsieur Traian Basescu, Président de Roumanie**

Monsieur le Président,

Il y a quelques jours, un enfant de 4 ans, blessé par un chien, a succombé du manque de soins suite à ses blessures. Face à ce drame terrible, je tiens à exprimer mon infinie tristesse et mes pensées vont tout d'abord à sa famille.

Mais je suis également extrêmement choquée d'apprendre qu'une vengeance, qui n'a pas lieu d'être, va s'abattre sur tous les chiens de Roumanie, même les plus gentils.

Condamner ainsi à mort toute une espèce, comme le prévoit votre projet de décret, est totalement contraire aux lois et usages des pays civilisés membres de l'Union Européenne. Votre décision résonne comme un appel sanguinaire indigne d'un homme politique chargé de prendre des décisions dans l'équanimité et non pour gagner les suffrages d'une partie de l'opinion publique.

Depuis des décennies, ma Fondation essaie de travailler en Roumanie afin d'améliorer la gestion des chiens errants. Situation résultant d'une époque où les décisions expéditives et cruelles, comme celle que vous proposez, ont malheureusement fait leur preuve d'inefficacité. Sans aucune aide du gouvernement mais avec des investissements importants, tant financiers que humains, des résultats positifs sont visibles, comme à Brasov. Il serait aberrant de mettre en péril tous les efforts entrepris par tant d'associations pour simplement calmer les esprits. Une loi doit bientôt être votée permettant de poursuivre d'une manière encore plus systématique les contrôles et les stérilisations des chiens et ainsi réduire leur nombre. Ce sont des campagnes d'adoption que vous devriez promouvoir pour que ces chiens de la rue aient une chance de s'intégrer à la communauté et retrouver la vie de famille qu'ils avaient avant d'avoir été jetés à la rue par vos prédécesseurs.

Je m'en remets à l'intelligence et au bon sens du parti de la majorité pour faire passer une loi qui soit conforme aux exigences de l'Union Européenne dont votre pays fait maintenant partie, depuis 2007. Ai-je besoin de vous le rappeler ?

Brigitte Bardot  
Présidente

**FONDATION BRIGITTE BARDOT**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

[fbb@fondationbrigittebardot.fr](mailto:fbb@fondationbrigittebardot.fr) [www.fondationbrigittebardot.fr](http://www.fondationbrigittebardot.fr)